



BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Le Bulletin

N°6

Bresse Louhannaise
Intercom'

Journal communautaire - 2^e semestre 2019



Journée de la femme à Branges



Chasse à l'oeuf à Louhans



Haut les familles à Cuiseaux

Visite de la bibliothèque de Frontenaud
lors de la venue d'une délégation d'élus allemands



Structure gonflable de jeu au centre aquatique Aquabresse



Réunion d'information aux élus municipaux du territoire, à Branges



Edito du Président



Après une saison estivale où les services communautaires ont fonctionné à plein régime (piscine plein air réhabilitée à Cuiseaux, Aquabresse, les différents accueils de loisirs...), et pendant lesquels la grande partie des travaux d'aménagement et d'entretien de la voirie a eu lieu, votre communauté de communes connaît sa première grande rentrée concernant le service aux écoles sur l'ensemble de nos 30 communes.

L'intégration des agents œuvrant, à l'intérieur du pôle scolaire et périscolaire (agents des écoles maternelles, de l'entretien des écoles et des transports scolaire), pour le bien être des élèves de nos écoles maternelles et élémentaires, est désormais effective.

Je remercie tous les élus, encadrants, et agents qui se sont mobilisés pour réussir cette étape. Il reste à poursuivre l'harmonisation du niveau de service sur l'ensemble de notre territoire, en visant l'amélioration des conditions d'apprentissage de nos 2 200 élèves.

Le travail sur le développement des autres compétences se poursuit, ce bulletin vous délivre l'information sur l'actualité des actions et projets qui sont menés.

Je vous souhaite une bonne lecture et une bonne fin d'année.

Rappel :
le bulletin paraît 2 fois par an
et il est distribué par les élus

Anthony Vadot
Président de la
Communauté de Communes

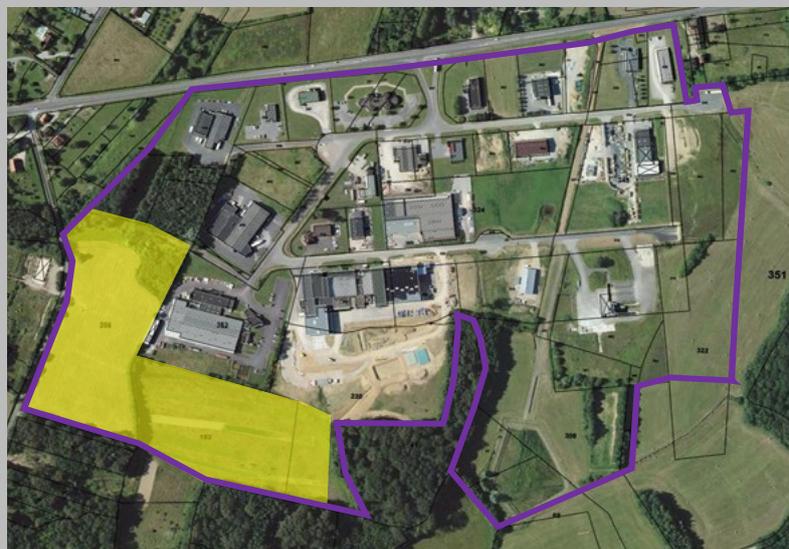
ZOOM sur l'ECO

Extension de la zone d'activités de l'Aupretin, à Louhans

Créée en 1990, la zone d'activités de l'Aupretin à Louhans développe une superficie totale de près de 36 hectares, aménagés par tranches.

Actuellement, près de 26 hectares ont été aménagés et commercialisés, en très grande partie. Afin d'être en mesure d'accueillir à court terme de nouvelles activités économiques, la communauté de communes va procéder à la viabilisation d'une tranche d'environ 4 hectares.

Ce projet, qui consiste en l'aménagement de plusieurs îlots, pouvant être divisés en plusieurs lots adaptés aux demandes foncières des entreprises, est estimé à 400 000 euros HT, subventionné à hauteur de 30 % par l'État dans le cadre de la Dotation d'équipement aux territoires Ruraux, DETR.



CONTACTS

Suivez l'actualité de Bresse Louhannaise Intercom' sur les sites Internet et réseaux sociaux

• Site officiel de **Bresse Louhannaise Intercom'** : www.bresselouhannaiseintercom.fr

• **Centre aquatique** à Louhans :
www.aquabresse.fr
 centre aquatique Aquabresse

• **Bibliothèques** :
www.bibliotheque.bresselouhannaiseintercom.fr
 Réseau des Bibliothèques BLi



Jean-Michel Longin,
1^{er} vice-président en charge
des affaires générales,
de la voirie et des réseaux

Les aménagements et l'entretien de la voirie

Selon les propositions des 30 communes du territoire, **94 chantiers** d'entretien et d'aménagement de voirie sont programmés pour cette année 2019 par Bresse Louhannaise Intercom', ce qui représente une dépense de 1 500 000 euros TTC. Les travaux qui concernent près de 33 km de voies ont été confiés au groupement d'entreprises Bonnefoy-Eiffage-Marmont.

- **Branges** : 3 chantiers, route des Cadolles, route « Vers Juif », route de la Quemine
- **Bruailles** : 3 chantiers, route de la Chichevière, route du Bourg, chemin du bourg
- **Champagnat** : 2 chantiers, route de Vaux et chemin du Moulin Rouge en partie+impasse
- **Condal** : 2 chantiers, route de Montgardon et route de la Baisse
- **Cuiseaux** : 5 chantiers, route de Toulonjon, route de Semon à Moisy, route de la Balme, route de Chambrion, rue du Presbytère
- **Dommartin-les-Cuiseaux** : 1 chantier route du Villaret
- **Flacey-en-Bresse** : 5 chantiers, route du Sorbier, route de la Queue des Grenouilles, route du Mauperry, route de la Folatière, route du Miroir
- **Frontenaud** : 3 chantiers, route de la Verrière en deux parties, route de Rérafay
- **Joudes** : 2 chantiers, route du Bourg, route sous Le Vigneux
- **Juif** : 3 chantiers, route des Girards, route du Curtil Renaud, carrefour route de Saint-Usuge
- **La Chapelle-Naude** : 2 chantiers, route de la Molle Rippe, chemin du Vauvret
- **Le Fay** : 2 chantiers, route de la Montbertière, impasse des Bouleaux
- **Le Miroir** : 3 chantiers, impasse de Flériat, route de Flériat, impasse de la Fontaine, route des Tupins
- **Louhans-Châteauneud** : 10 chantiers, impasse des Ripettes, rue des papillons, et carrefour Seugny, rue de la Griffonnière en 2 tronçons, impasse de la Blainette, rue de la Blainette, impasse des Marronniers, rue du Moulin, chemin de desserte de Saugy, chemin des Toupes
- **Montagny-près-Louhans** : 3 chantiers, route du Villard (purge), route du Villard, route des Cours
- **Montcony** : 2 chantiers, route de la Ville Buguet, rue du Haut des Champs
- **Montret** : 3 chantiers, rue de l'église, route des Maisons neuves, route de la Charme
- **Ratte** : 3 chantiers route des Vions (purges), route de Saint-Martin-du-Mont (purge), route des Nielles (purges)
- **Sagy** : 4 chantiers, route des Bois de Parmoins, route de la Bernoux, route du Champ Moine (tronçon 1), route des Marrantins
- **Saint-André-en-Bresse** : 2 chantiers route des Communaux, impasse Lonjaret
- **Saint-Etienne-en-Bresse** : 3 chantiers, route de la Jonchère, route des Durandars (Citadelle à Corberan), route de la Citadelle
- **Saint-Martin-du-Mont** : 2 chantiers, route de la Tournelle, chemin des Prosts
- **Saint-Usuge** : 6 chantiers, route des Maisons Neuves, route des Paquiers (tronçon 2), impasse des Rippes, impasse du Champ Gauthey, impasse de la Danchère, impasse des Chézeaux
- **Saint-Vincent-en-Bresse** : 1 chantier, rue de la Marlière
- **Sainte-Croix-en-Bresse** : 5 chantiers, impasse des Gardières, route de Chatenay, route de la Bouvatière, rue du Four, rue des Jardins
- **Simard** : 4 chantiers, route du Petit Cerisier, route des Commarets, route des Bons Amis, route de Corbeau
- **Sornay** : un chantier route du Moulin de Sane
- **Varennes-saint-Sauveur** : 4 chantiers, route de Bellanoiset pour partie, chemin des Maziers, route de la Gravière du haut, impasse de Tageat
- **Vérissey** : 2 chantiers impasse des Nissons et VC n°6
- **Vincelles** : 1 chantier route de l'Ambutelière.



Chemin du Moulin Rouge, à Champagnat

Budget 2019

Olivier Martin
Adjoint au maire de Louhans-Châteaurenaud,
8^e vice-président
en charge des finances et de la mutualisation



Un rôle majeur pour Bresse Louhannaise Intercom' dans la structuration des services apportés à la population



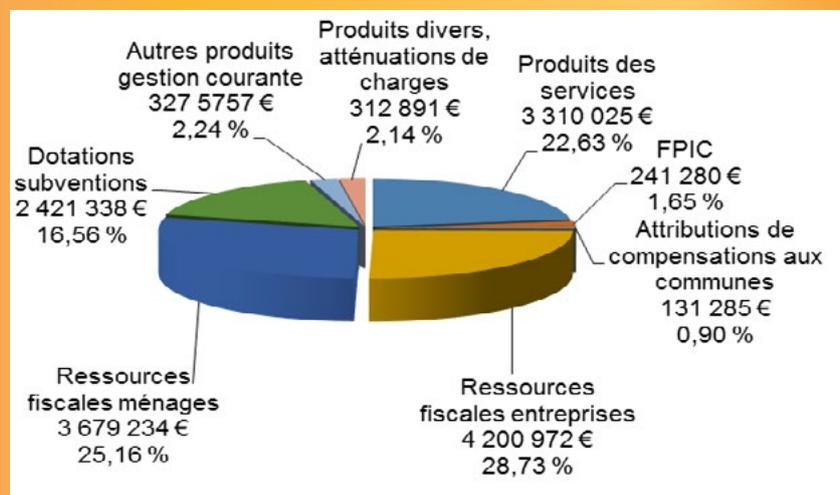
Le budget voté par la communauté de communes pour l'année 2019 illustre la montée en puissance de l'intercommunalité et son rôle majeur dans les services apportés à la population.

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent près de 12.3 millions d'euros, avec une augmentation importante de la masse salariale liée au transfert des agents intervenants dans les écoles. En effet, à compter de janvier 2019, la plupart d'entre eux sont payés par BLI et non plus par les communes.

A noter cependant que ce n'est pas une économie pour les communes, puisque l'équivalent de ce qu'elles ont payé pour leurs agents en 2018 continue d'être prélevé sur leur budget pour être reversé à la communauté de communes (c'est le mécanisme de l'attribution de compensation).

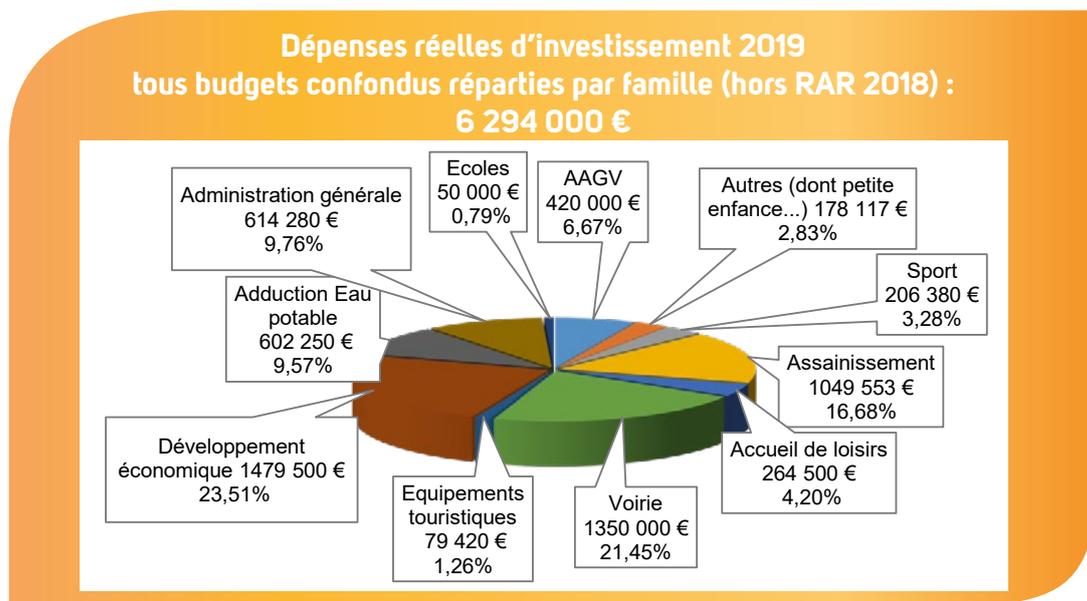
Les recettes restent stables à un peu plus de 14,6 millions d'euros, avec un apport principal lié à la fiscalité des entreprises (29 %) et à la fiscalité des ménages (25 %)

Recettes de fonctionnement 2019 tous budgets confondus : 14 624 600 €



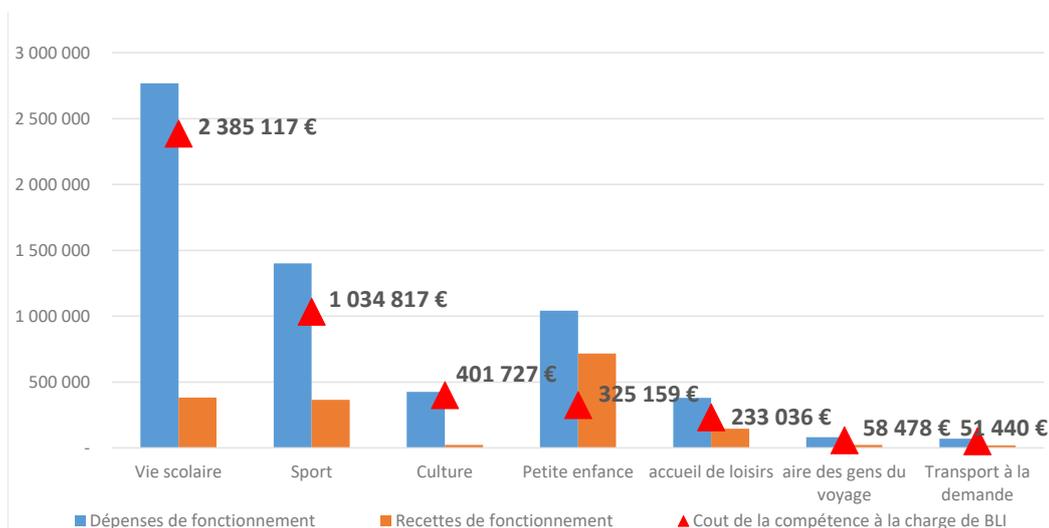
Les dépenses d'investissements sont quand à elles évaluées à près de 6.3 millions d'euros. Un montant équivalent à ce qui a été réalisé en 2018 (6.7 millions d'euros, dont 1,3 millions pour le Très Haut Débit).

Pour 2019 les principaux investissements iront sur l'extension des zones d'activités, la réfection des routes communales, l'eau et l'assainissement, mais également sur la maîtrise d'œuvre de la construction d'un centre de Loisirs.



Outre l'investissement pour ce centre de loisirs, qui est envisagé à hauteur de 3 278 256€ TTC pour les 2 prochaines années, BLI paye le fonctionnement de nombreux services à la population.

BLI finance chaque année le fonctionnement des équipements sportifs du territoire de sa compétence (Salles de sport et piscines) à hauteur de 1 034 000 €. Pour les crèches et autres lieux d'accueils de la petite enfance, l'apport de BLI est de 325 000 € pour équilibrer le fonctionnement. Pour les écoles, le fonctionnement restant à charge de BLI est de plus de 2 300 000 €.



Coût des services à la population à la charge de BLI : 4 489 774 €

Au global, chaque année BLI dépense près de 4,5 millions d'euros pour le financement des services liés au sport, à la culture, à la mobilité ou à l'enfance jeunesse, dans le but que les familles habitant sur le territoire puissent bénéficier de ces services à coût réduit.

A Assainissement

L'assainissement, nouvelle compétence de Bresse Louhannaise Intercom'

Sur le territoire de la communauté de communes, 45 % de la population dispose d'ouvrages de traitement individuel pour leurs eaux usées (fosse septique, fosse toutes eaux, mini-station...), dont le bon fonctionnement est contrôlé dans le cadre du Service Public d'Assainissement Non Collectif délégué par Bresse Louhannaise Intercom' au SIVOM du Louhannais pour 26 communes et au SICED Bresse Nord pour 4 communes. 55 % de des habitants sont desservis par des ouvrages de collecte et de traitement public (station d'épuration, lagunage...).

Depuis le 1^{er} janvier 2018 la gestion des ouvrages publics a été confiée à Bresse Louhannaise Intercom' qui en assure l'exploitation soit en régie soit en délégation.

Entretien avec Stéphanie Gross, chargée de mission « assainissement » à BLI.



Jean-Michel Longin,
1^{er} vice-président en charge
des affaires générales,
de la voirie et des réseaux



Comment sont traitées les eaux usées sur le territoire de la BLI ?

La communauté de communes compte 30 communes dont certaines sont en partie desservies par un dispositif d'assainissement collectif. Une cinquantaine de stations de traitement de tous types et de toutes tailles permettent l'épuration de nos eaux usées. Le lagunage naturel, système rustique, est majoritaire dans les communes, car adapté au type de sol rencontré, qui est un sol imperméable. On compte sur notre territoire 37 lagunes dont le dimensionnement varie de 50 à 1000 équivalent habitants. Viennent ensuite les filtres à sable et filtres plantés, plus récents, on en comptabilise 11, dimensionnés de 15 à 700 équivalents habitants (EH). Mais le territoire compte également des ouvrages plus imposants, 2 stations à boues activées de 25 000 EH pour Louhans et 35 000 EH pour Cuiseaux.

Comment nos eaux usées arrivent-elles jusqu'à ces stations de traitement ?

La communauté de communes compte 190 kilomètres de réseaux de collecte, dont 15 km en réseau unitaire, c'est-à-dire qui collecte les eaux usées et les eaux pluviales dans la même conduite. Sur ces réseaux on retrouve des équipements spécifiques, du type poste de relevage et déversoir d'orage.

Qu'est-ce qu'un déversoir d'orage ?

Les réseaux unitaires sont formés par une canalisation qui collecte les eaux usées et les eaux pluviales en même temps. Lors de fortes pluies, cette canalisation peut être saturée, il existe donc des déversoirs d'orage qui permettent de délester la conduite en déversant les surplus de pluie dans le milieu naturel.

Qu'est ce qu'un poste de relevage ?

Lorsque la pente est insuffisante pour permettre un écoulement gravitaire des eaux usées, on installe un poste de relevage, c'est-à-dire un gros regard avec une ou plusieurs pompes permettant de « relever » les eaux.

Ces équipements peuvent-ils tomber en panne ?

Oui, c'est pourquoi des maintenances régulières sont assurées sur les pompes et les organes électriques. Malgré ces maintenances régulières, les pompes sont mises à rude épreuve à cause notamment des arrivées massives de lingettes.



Montret : filtre plantés de roseaux en cours de faucardage



Bruailles : bassin recouvert par des lentilles d'eau et famille de cygne



Montret : dégrilleur automatique vertical sur le poste de relevage en entrée



Lagune Simard : dégrilleur colmaté par des lingettes

Les lingettes, quelles conséquences ?

Les lingettes posent problème tout au long du dispositif d'assainissement, du tuyau de collecte où elles créent des bouchons, dans les postes de relevages où elles bloquent les pompes, dans les filtres où elles colmatent les drains, et dans les boues des stations !

Actuellement les boues issues de nos stations sont épandues sur des terrains agricoles. La valorisation agricole constitue un avantage agronomique pour les cultures et représente également un avantage financier pour la collectivité. Si les lingettes polluent nos boues, la valorisation agricole ne sera plus possible, il faudra alors trouver d'autres débouchés bien plus onéreux.

Pour toutes ces raisons, les lingettes, protections périodiques, huiles, hydrocarbures et tous autres déchets sont interdits dans les réseaux de collecte et doivent rejoindre soit la poubelle d'ordures ménagères, soit la déchetterie.

Comment est géré et financé le service d'assainissement collectif ?

La majorité des communes de BLI gèrent en régie, c'est-à-dire directement par le biais des élus et/ou des employés communaux. Certaines interventions comme la maintenance des pompes étaient réalisées par des prestataires externes.

D'autres communes, au vu de leur taille et de la complexité des ouvrages, ont opté pour la délégation de service public.

Le service d'assainissement est financé grâce à la redevance « assainissement collectif » perçue via la facture d'eau. Avant le transfert de la compétence, chaque commune délibérait sur le montant de cette redevance. Ainsi, il y a actuellement autant de redevances différentes que de communes membres.

A terme, le tarif de la redevance et les modes de gestion seront harmonisés sur l'ensemble de la communauté de communes.

Quels travaux ont été réalisés et sont prévus par BLI ?

En 2018, la dernière tranche de réseau séparatif a été réalisée à Sagy au hameau des Bullets et d'importants travaux ont démarré à Louhans pour la réhabilitation des réseaux de la rue de Bram et la mise en séparatif rue de Sornay et Montée St Claude. Ces derniers sont maintenant achevés.

Dans les années à venir, les travaux sont majoritairement axés sur la mise en place de réseaux séparatifs qui permettront la suppression des déversoirs d'orages, l'élimination des eaux pluviales des divers ouvrages d'épuration qui diminuent le rendement épuratoire de ceux-ci, la sécurisation des postes de relevages où les interventions se font de plus en plus nombreuses, la mise aux normes d'ouvrages existants, mais également le curage de nos lagunes. Il est également envisagé des extensions de réseau dans les communes où la station de traitement est de capacité suffisante.

Afin de planifier à moyen et long terme les travaux à l'échelle du territoire, un schéma directeur intercommunal sera réalisé. L'objectif de ce dernier sera de prioriser et de pré-chiffrer les travaux nécessaires.



Le Fay : Vue générale du filtre planté de roseaux



Dommartin les Cuisseaux : 1^{er} étage de filtre



La Chapelle Naude La Grébaudière : 1^{er} étage filtre avec orties



Montret : liserons et orties sur filtre planté



Condal : passage de ragondins et galerie



Action sociale

Bresse Louhannaise Intercom' intervient dans le domaine de l'action sociale

Jean-Marc Aberlenc
Maire de Simard,
3^e vice-président,
en charge des affaires sociales
et culturelles



Mission mobilité

Des problèmes de mobilité ?

L'association Mission Mobilité peut vous aider si vous êtes en insertion professionnelle (Revenu de Solidarité Active, Allocation Adulte Handicapé...)

- Elle peut vous renseigner sur les différents moyens de transport du territoire : lignes et horaires de trains et de cars, service Mobigo, covoiturage, nouveautés comme la Voie Verte
- Elle peut vous proposer (sous condition d'une adhésion de 5 euros à l'association) la location de véhicules: vélo (gratuit avec dépôt de garantie de 15 euros), scooter (à partir de 15 euros par semaine, dépôt de garantie 100 euros), voiture (à partir de 29 euros par semaine, dépôt de garantie de 200 euros), vélo électrique (à partir de 1 euro par semaine, dépôt de garantie 50 euros)
- Elle peut aussi vous proposer un service de taxi au tarif de 1,40 euros par tranche de 5 km et vous informer sur les garages solidaires, les aides financières, le microcrédit



L'association peut également vous orienter vers différentes structures spécialisées (Mission locale, Pôle emploi...).

Comme chaque année, Bresse Louhannaise Intercom' apporte une aide financière à la Mission Mobilité, de 14 223 euros en 2019 (ce qui représente 0,50 euros par an et par habitant).

Contact

Maison de l'Emploi - 4, promenade des Cordeliers 71 500 Louhans,
2^e étage de la Maison de l'Emploi
mobilite.louhans@wanadoo.fr - Tél. 03 85 75 10 54
Mission Mobilité peut se déplacer sur rendez-vous dans votre mairie.

Bresse Louhannaise Intercom' propose un **service de transport à la demande**, pour tous, par taxi, pour tout déplacement sur les 30 communes de son territoire. Le mercredi de 8 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 et le vendredi de 8 à 12 heures
Tarif : 2, 50 euros l'aller et 5 euros l'aller-retour

Contact : Transport à la demande Bresse Louhannaise Intercom'
Tél. 03 85 76 01 69



Mission Locale

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes sortis du système scolaire ?

Vous pouvez vous adresser à la Mission locale : ce service oeuvre dans l'accompagnement social et professionnel des jeunes de 16 à 25 ans, qui ne sont plus scolarisés (orientation professionnelle, accès à l'emploi et au premier emploi et à la formation professionnelle, appui à la réalisation d'un projet, questions personnelles, informations diverses en lien avec d'autres services, sur la mobilité, la citoyenneté, le logement...)

Bresse Louhannaise Intercom' apporte son aide à la Mission Locale avec une subvention annuelle de 14 223 euros (soit 0, 50 euros par an et par habitant).

Mission
Locale

Le Réseau
des Missions
Locales BFC

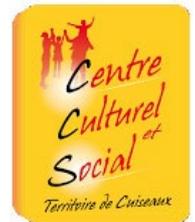
Contact

4, promenade des Cordeliers 71 500 Louhans
Tél. 03 85 74 91 00
milobresselouhannaise@milobfc.fr
Facebook : pour suivre l'actualité de la Mission Locale De La Bresse Louhannaise

La Mission locale est présente chaque vendredi dans les mairies de Cuiseaux (en matinée) et Varennes-saint-Sauveur (l'après-midi), sur rendez-vous.

Le Centre Culturel et Social à Cuiseaux

Au titre de ses compétences et dans le cadre d'un partenariat, la communauté de communes participe par le biais d'une aide financière à la conduite des actions menées sur le territoire par le Centre Culturel et Social de Cuiseaux.



Il s'agit d'actions :

- d'animations des ludothèques à Cuiseaux et Louhans
- de soutien à la parentalité (ateliers et sorties proposés aux familles),
- d'accompagnement des publics en situation de précarité
- de suivi et d'accompagnement dans le domaine de la solidarité (boutique solidaire, transport)
- de suivi pour des projets de partenariat (programme Habiter mieux)
- en faveur de la jeunesse (Passeports vacances)

Contact

Château des Princes d'Orange
Rue des Lombards 71 480 Cuiseaux
Tél. 03 85 72 71 27
ccs71@orange.fr

Les Restaurants du cœur



En 2018, la communauté de communes a inscrit dans ses statuts la compétence « Soutien au fonctionnement de l'association des Restaurants du cœur de Saône-et-Loire », qui concerne cette association humanitaire, sociale et d'entraide. Elle lui apporte à ce titre une aide annuelle de 14 000 euros au profit de l'antenne de Louhans. Pour la campagne hivernale 2018-2019, 157 familles du territoire étaient inscrites au restaurant du Cœur, soit 334 personnes. Ces familles sont issues de 25 communes du territoire.

Contact : 4, rue de Bram 71 500 Louhans - Tél. 03 85 75 24 42

Le Réseau VIF

VIF= violences intrafamiliales = les actes violents exercés entre les membres d'une même famille, la violence conjugale, la violence exercée sur les enfants et-ou- sur les ascendants.

Créés à titre expérimental en Saône-et-Loire depuis 2005 afin de lutter contre les violences intrafamiliales, les Réseaux VIF sont là pour accompagner les victimes dans une prise en charge rapide et efficace, les éloigner en urgence de leur auteur, et parvenir à coordonner les différentes interventions des professionnels partenaires (gendarmerie, services sociaux, associations, collectivités). Une autre mission du Réseau VIF est de conduire des actions de sensibilisation auprès du public, pour apporter une meilleure information et développer une démarche de prévention.



Des réunions de concertation entre les différents partenaires visent à mobiliser des « logements d'urgence » afin d'être en mesure d'éloigner en urgence et dans un premier temps, les victimes.



Le réseau VIF de la Bresse Bourguignonne fonctionne de manière informelle depuis 2015. En décembre 2018, la communauté de communes a décidé d'étendre ses compétences au domaine de « l'animation et la coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ». Afin de se donner les moyens de ses actions, elle va instaurer un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, le CISPD, qui constitue le cadre de concertation et le support juridique, permettant d'agir concrètement. Elle va également signer une charte de déontologie avec l'ensemble des partenaires impliqués dans le réseau VIF de la Bresse Bourguignonne.

Aire d'accueil des gens du voyage et l'aire de grand passage



La loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage prévoit un schéma départemental qui précise entre autres l'obligation pour une commune de plus de 5 000 habitants de réaliser une aire d'accueil spécifique. Depuis le 1^{er} janvier 2017, conformément à la loi NOTRe, c'est la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' qui détient la compétence obligatoire « Gens du voyage », à savoir l'aménagement et l'entretien de l'aire d'accueil permanente située 1051 chemin des Salines à Louhans et, tout à côté, de l'aire dite de « grand passage ». Leur gestion est déléguée par la communauté de communes à la société Gestion'aire.

Les familles sont admises à stationner moyennant le paiement d'une redevance d'occupation et d'une caution et doivent respecter le règlement intérieur établi.

Sur l'aire d'accueil qui comporte 12 emplacements de 2

caravanes, 39 familles ont été accueillies en 2018, avec une durée moyenne de séjour inférieure ou égale à 30 jours pour près de 55% des ménages.

Sur l'aire de grand passage, 4 à 6 groupes sont accueillis chaque année pour une durée moyenne de 8 à 15 jours.

Extension et aménagement de l'aire de grand passage

Afin de rendre le site accessible et praticable par tous temps sans interruption, hormis les inondations, et ainsi éviter l'installation des groupes sur des terrains communaux ou privés, l'opération consiste à augmenter la superficie et ainsi porter la capacité d'accueil à 150 caravanes. Des travaux de stabilisation sont prévus, des voies de circulation, principale et secondaires, seront créées afin de desservir les emplacements. Les travaux d'aménagements sont programmés sur cette fin d'année 2019.

Bibliothèques

Réseau des

bibliothèques



Depuis le 1^{er} janvier 2019, les bibliothèques se sont mises en réseau : on paie une fois, et l'on peut emprunter dans toutes les bibliothèques de Bresse Louhannaise. La rentrée est l'occasion de profiter des nombreuses animations organisées par vos bibliothécaires.

Retrouvez les horaires sur le portail des bibliothèques : www.bibliotheque.bresselouhannaiseintercom.fr

Et les actualités sur le Facebook de la bibliothèque : <https://www.facebook.com/Réseau-des-Bibliothèques-BLi-231371934477900/>



● L'inscription dans les bibliothèques principales est payante mais donne accès à toutes les bibliothèques de BLI.

● L'inscription dans les bibliothèques relais est gratuite en 2019-2020 mais ne donne pas accès aux autres bibliothèques

◆ Une fois par mois, une bibliothèque éphémère propose le prêt de livres dans votre commune. Renseignez-vous auprès de votre bibliothèque de proximité !

Tarif :

Enfant (moins de 18 ans) :	4€
Adulte :	8€
Famille :	10€
Tarif réduit* :	4€

Structure collective (EPHAD...) : 30€

Ecoles, services BLI et communes, assistantes maternelles et familles d'accueil : gratuité

*étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaire du RSA

Bress'soupès

Bress'soupes 2^e édition, ce sera le 13 novembre 2019 à la salle du Palace à Louhans à partir de 14h30



Cette année encore les services de Bresse Louhannaise Intercom' et leur partenaires institutionnels et associatifs se mobilisent pour proposer une journée festive et conviviale destinée à tous les publics. De nouveaux participants rejoignent la fête : le lycée Henri Vincenot, le foyer d'accueil de Simard, l'EHPAD de Frontenaud. Au programme, entre autres, musique, activités

artistiques, animation kapla et bien sûr dégustation des soupes à 17h30.

Et pour clôturer cette journée, vous pourrez retrouver ensuite, à 20 h au théâtre de Louhans, le spectacle humoristique de Céline Frances "Ah qu'il est bon d'être une femelle !"



Entrée gratuite
Renseignements auprès de
Béatrice Fischer au
07 76 99 27 46

Amélioration de l'habitat

Bresse Louhannaise Intercom' travaille à la mise en œuvre d'une Opération Programmée de l'Habitat, OPAH, pour une durée de 3 ans, à partir du deuxième trimestre 2020.

Ce dispositif permettra d'apporter des aides financières majorées et d'obtenir gratuitement l'appui de techniciens conseils aux propriétaires privés afin d'effectuer des travaux de rénovation énergétique de leurs logements, de mise en accessibilité, pour améliorer la situation des logements les plus inconfortables et de remettre sur le marché des logements vacants.

Un recensement a été mis en place au 2^e trimestre 2019 afin de connaître les projets des propriétaires de logements. Pour bénéficier des aides à venir, les travaux devront être réalisés par des professionnels et ne devront pas avoir été engagés avant le dépôt des dossiers de demandes de subventions.

Si vous envisagez des travaux sur votre résidence principale ou dans des logements locatifs en 2020, 2021 ou 2022, ou si vous voulez simplement avoir des informations n'hésitez pas à nous contacter !

Contacts :

par courrier : CC Bresse Louhannaise Intercom',
1, place Saint-Jean 71 500 Louhans
par mail : benjamin.munier@blintercom.fr
par tél. : 03 85 60 10 95

Habiter mieux

Le dispositif Habiter Mieux Sérénité conduit par l'Agence Nationale de l'Habitat permet aux particuliers de bénéficier d'aides pour des travaux de rénovation énergétique de leur logement.

Il est effectif et vous permet de réaliser vos projets avant la mise en place de l'OPAH.



La communauté de communes participe financièrement en versant une prime supplémentaire de 500,00 €.

N'hésitez pas à vous renseigner pour bénéficier des aides financières, dès 2019.

Renseignements et rendez-vous :

CCS du territoire de Cuiseaux
Tél. 03 85 72 71 27
ADIL de Saône-et-Loire (Louhans)
Tél. 03 85 39 30 70

Les contes givrés

La communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' va accueillir les Contes Givrés en Bourgogne avec cette année, non plus trois, mais cinq spectacles qui ont été choisis.

C'est parti pour 5 communes, 5 dates, 5 spectacles



JEUDI 3 OCTOBRE 2019 à 20 h 30

à la salle polyvalente de BRUAILLES

L'histoire de Juliette et de son Roméo

D'après William Shakespeare par la conteuse **Jeanne Ferron**

Réservation auprès de Patricia Bessonard au 03 85 75 23 57



Deux adolescents qui s'aiment et qui meurent

Tout public de plus de 14 ans.
Durée 1 heure

MARDI 8 OCTOBRE 2019 à 20 h 30

à la salle polyvalente de SIMARD

Siamo Francesi, nous sommes italiens

Paroles de ritals

par la conteuse **Debora Di Gilio**

Réservation auprès de Françoise Burtin au 03 85 71 00 12



Quelles histoires se cachent derrière le long cheminement d'une intégration dite réussie ? Quelles épreuves un immigré doit-il surmonter (...)

Tout public de plus de 12 ans.
Durée 1 h 10

LUNDI 14 OCTOBRE 2019 à 20 h 30

à la salle Stella de CUISEAU

Elle & mon genre Réveiller notre regard !

par le conteur **Alberto Garcia Sanchez**

Réservation auprès de Françoise Burtin au 03 85 71 00 12



De quel droit, se met-il à parler de cette autre moitié de l'humanité à laquelle il n'appartient pas ? C'est la question qui obsède cet homme.

Tout public de plus de 14 ans.

JEUDI 17 OCTOBRE 2019 à 20 h 30

à la salle de la cantine de VINCELLES

À propos de foot Droit au but

par la **Compagnie Cipango**

Réservation auprès de Marielle Sagot au 03 85 72 17 37



Rendez-vous est donné aux spectateurs au bord du terrain, à l'approche d'un match. Histoire populaire du foot, évolution sociologique (...).

Tout public de plus de 10 ans.
Durée 45 mn.

MARDI 22 OCTOBRE 2019 à 20 h 30

à la salle des fêtes de BRANGES

Retour à Clostingtown. Western conté musical

par la **Compagnie du 13.10**

Réservation auprès de Corinne Jaillet au 03 85 75 85 68



Un désert, une mine d'or, des chevaux, des révolvers et le classique nuage de poussière au crépuscule : le western. Un imaginaire (...)
Par Christèle Pimenta et Arthur Maréchal.

Tout public de plus de 15 ans.
Durée 1 h 15

Les réservations sont recommandées mais des points de vente sont prévus le soir à l'entrée des spectacles.

Les tarifs :

6 euros pour une entrée adulte (ou carte à 15 euros pour 3 spectacles)

3 euros pour une entrée jeune de 11 à 18 ans (ou carte à 6 euros pour 3 spectacles)

A partir du 4^e spectacle, entrée adulte à 3€ et entrée jeune gratuite (formule spéciale mordus)

La Grange Rouge, à La Chapelle-Nauve, accueille également les Contes Givrés le 25 octobre 2019 à 20h30 : Néfissa Bénouniche dans « La chasse du rêveur » - Jauge limitée - Réservation conseillée

